

FOUILLES DE LA S.R.P.H. A LA MINIERE DE SPIENNES-PT.SPIENNES

J.-P. JORIS

1. HISTORIQUE ET COMPTE RENDU GENERAL

En février 1953, une jeune association, Les Amis des Musées de Préhistoire et Protohistoire de la Ville de Mons (devenue un peu plus tard l'a.s.b.l. Société de Recherche Préhistorique en Hainaut) entreprit la fouille d'une minière sur le plateau de Petit-Spiennes⁽¹⁾.

L'emplacement avait été choisi sur les indications de A. Adam qui avait repéré à la surface des terres labourées des zones ovalaires blanchâtres à forte densité d'éclats de silex dépourvus de patine; ces endroits marquaient vraisemblablement l'emplacement d'ateliers de taille qui selon la tradition occupaient souvent des dépressions réservées au sommet des puits comblés. Le premier sondage s'avéra positif et mit à jour une tête de puits.

La géologie des terrains traversés est simple. Sous une mince couche arable s'étend une couverture de limons würmiens soulignés dès 3,40 m par un cailloutis d'origine fluviatile, probablement un dépôt de terrasse qui a livré des artefacts paléolithiques de type acheuléen surtout. Vers 4 m de profondeur apparaissent les assises de la Craie de Spiennes (MIa) du Crétacé supérieur et base du Maestrichtien. C'est une craie blanche et rêche marquée par des bancs subhorizontaux (à faible pendage N-W, 10 à 12%) de silex gris foncé à brun noir se présentant en rognons, plutôt médiocres à cet endroit et ne dépassant guère le volume d'une tête humaine.

(1) Les recherches interrompues en 1960 et reprises en 1979 se poursuivent toujours activement. Elles furent dirigées par Marcel-G. Lefranc (+ 1974) qui imposa sur le chantier la pratique de l'observation et toute la précision scientifique nécessaire.

Le puits 1 (fig. 2) s'ouvre en entonnoir immédiatement sous la couche arable. Sa section est circulaire et son diamètre qui est de 2,40 m. à la partie supérieure diminue progressivement jusqu'à la profondeur de 1,70 m. A cet endroit, commence le puits proprement dit. C'est une cheminée verticale et cylindrique, son diamètre varie de 1,10 m à 1,30 m, qui débouche à 5,30 m au sommet d'une salle de 3 m de hauteur. A partir de cette salle de base, des fronts de taille ont rayonné en ménageant entre eux, dans le massif de craie, des piliers de soutènement. Deux bancs de silex, localisés à l'aplomb du puits aux niveaux 6,80 m et 8,30 m, furent exploités par les mineurs. Il en résulta de courtes galeries d'exploitation dans lesquelles on peut généralement circuler debout⁽²⁾. Sur les parois se distinguent souvent les traces des coups de pics utilisés pour pénétrer la craie et déchausser les rognons.

Comme la minière a été comblée à l'époque, le problème du remblayage prend ici une grande importance. Au moment du percement de la cheminée et de la salle de base par les mineurs, les limons et les craies étaient évidemment remontés à la surface; par contre, les morts-terrains en provenance des galeries d'exploitation étaient, par facilité et au fur et à mesure de l'avancement des travaux, rejetés dans toutes les excavations abandonnées, les déblais devenant ainsi des remblais. Finalement, le comblement de la cheminée et du reste de la salle de base s'effectuait avec les déblais accumulés à la surface. Les remblais, généralement assez meubles, se distinguent et se séparent facilement de la paroi; ils sont constitués de blocs de craie de tout calibre noyés dans une matrice de craie fine. Entre le sommet du remblayage et la voûte des salles persiste toujours un vide qui peut atteindre une trentaine de centimètres. Sous la cheminée des puits voisins (fig.3), qui ont été repérés à partir du sous-sol, des infiltrations de boues limoneuses ont, par endroits, envahi les remblais et colmaté les vides intersticiels dans lesquels ils se stratifient finement.

Dans les remblais et suivant une dispersion qui reste à interpréter se trouvent des déchets de taille, des percuteurs et de nombreux pics exclusivement en silex. La céramique n'est représentée que par quelques fragments trouvés dans la cheminée. A signaler aussi des blocs de craie ouvragés et des ossements d'animaux, rongeurs et batraciens principalement. Un squelette de chien en connexion a été découvert.

L'allure générale des parois, la topographie des seuils qui marquent la limite entre la salle de base et les galeries, la répartition rayonnante de ces dernières autour d'une chambre de recette, et enfin, la stratigraphie des remblais

(2) Les galeries de la minière d'Etat du Camp-à-Cayaux ne dépassent guère 80 cm de hauteur.

nous invitent à concevoir l'existence de plusieurs entités d'exploitation, juxtaposées et indépendantes les unes des autres autour de leur puits respectif. Le recoupement visiblement fortuit de certaines galeries confirmerait ce point de vue (fig. 3).

Aucune trace d'éclairage artificiel n'a été décelée, la lumière naturelle réfléchiée par les parois blanches de la craie suffisait pour le travail d'exploitation dans les limites de l'entité. Aucun vestige indiquant un quelconque moyen de descente ou de remontée des hommes ou d'évacuation du mort-terrain et du silex n'a été retrouvé.

L'étude de la minière est en cours et fera l'objet d'une prochaine publication.

2. BILAN DES TROIS DERNIERES ANNEES

De 1960 à 1979, des fouilles plus urgentes dans la région contraignirent la S.R.P.H. à suspendre ses recherches à Petit-Spiennes.

Durant cette période d'inactivité et malgré les mesures de protection, la minière fut "visitée" par des intrus qui se livrèrent à des actes inqualifiables de vandalisme. L'ampleur des dégâts fut considérable, privant d'observations et d'interprétations précieuses⁽³⁾.

En gros, les fronts de taille, situés pour la plupart en des endroits de limite d'entité ont été profondément saccagés sur les deux tiers supérieurs de leur hauteur, mutilant la stratigraphie des remblais restants, faussant les comptages en cours et privant l'étude de la minière d'un nombre indéterminé d'artefacts. L'examen des déblais rejetés par les pillards ont livré quelques pics, quelques ébauches et déchets de taille.

En 1980, les fouilles reprirent dans la minière par des travaux de sécurité. Les puits 2, 3, 5 et 6 avaient été dégagés antérieurement au départ de leur base jusqu'au niveau des plafonds. Leur contenu en suspension dans la cheminée constituait un danger permanent sans compter que tout effondrement en aurait détruit la stratigraphie. Il s'avéra donc nécessaire de soutenir ces "bouchons" par un système de poutres.

(3) Les fronts de fouille suivants (fig. 1) ont été dévastés et leurs déblais dispersés :

front nord-ouest (A8 et 9; B8 et 9; C9 et 10; D10);
front nord (A13; F12; G13; H12);
front nord-est (I9; J7, 8 et 9);
front est (J4, 5 et 6; K5 et 6);
front sud (H1, 1' et 2'; I1, 1' et 2'; J1, 1' et 2').

Les fouilles proprement dites portèrent, cette année-là, sur l'entité 2 (fig. 3). L'entonnoir du puits, vidé à partir de la surface, donne un remplissage caractérisé surtout par une très forte densité de déchets de taille et d'épannage et par quelques pics et ébauches. La salle de base apparut plutôt comme un rudiment de salle parce qu'il n'y a pas eu d'exploitation de silex à cet endroit car, en élargissant la base du puits, le mineur préhistorique a débouché d'une part dans la galerie sud de l'entité 1 et d'autre part dans une galerie nord d'une autre entité, non encore fouillée, située plus au sud. Cet agencement prouve indiscutablement que l'entité 2 est postérieure aux entités voisines qu'elle recoupe et qu'elle a été immédiatement abandonnée. Les remblais de la salle ont fourni, outre les pics traditionnels, des déchets de taille et des esquilles de rognons de silex, brisés lors de leur déchaussement. Le passage entre les entités 1 et 2 est marqué par un seuil important (fig.2).

Le puits 2 fut entièrement vidé en 1981 mais son profil n'est pas indiqué sur la figure 2 car, pour des raisons d'ordre matériel, le nettoyage fin qui permettra des relevés précis n'a pas pu être achevé. Au cours de cette année, les remblais du front nord-ouest ont livré une empaumure de cervidé dont la base a été détachée avec un outil en silex et dont les andouillers terminaux portent à leur extrémité des traces d'usure (E10, reposant sur le radier, proche de la paroi).

En 1982, les recherches effectuées au front est (J3, 4, 5 et 6) ont dégagé plusieurs "creux" réservés, dans un remblai de craie fin et compact. Cette découverte, d'un très haut intérêt, n'est d'ailleurs pas la première; en 1957 (à proximité de la paroi et à 30 cm au-dessus du radier), un vide semblable avait déjà été repéré et l'I.R.P.A.⁽⁴⁾ en réalisa le moulage en matière plastique souple. L'objet ainsi reconstitué⁽⁵⁾ est incontestablement une extrémité de pelle en bois dont le relief fibreux est encore, par endroit, nettement visible. Les trouvailles de l'an dernier, toujours en place dans la minière, seront traitées par l'I.R.P.A. au début de mai. La première cavité apparemment est un bout de pelle; quant aux trois autres, qui sont longues de 40 cm environ, elles présentent une section ovale dont les axes varient entre 4 et 5 cm. Leurs extrémités distales sont peu observables mais l'une d'elle semble dessiner un évasement. Il s'agit de toute évidence de moules naturels d'objets en bois.

(4) Institut Royal du Patrimoine Artistique.

(5) Longueur: 125 mm, largeur: 97 mm, épaisseur au centre: 11 mm.

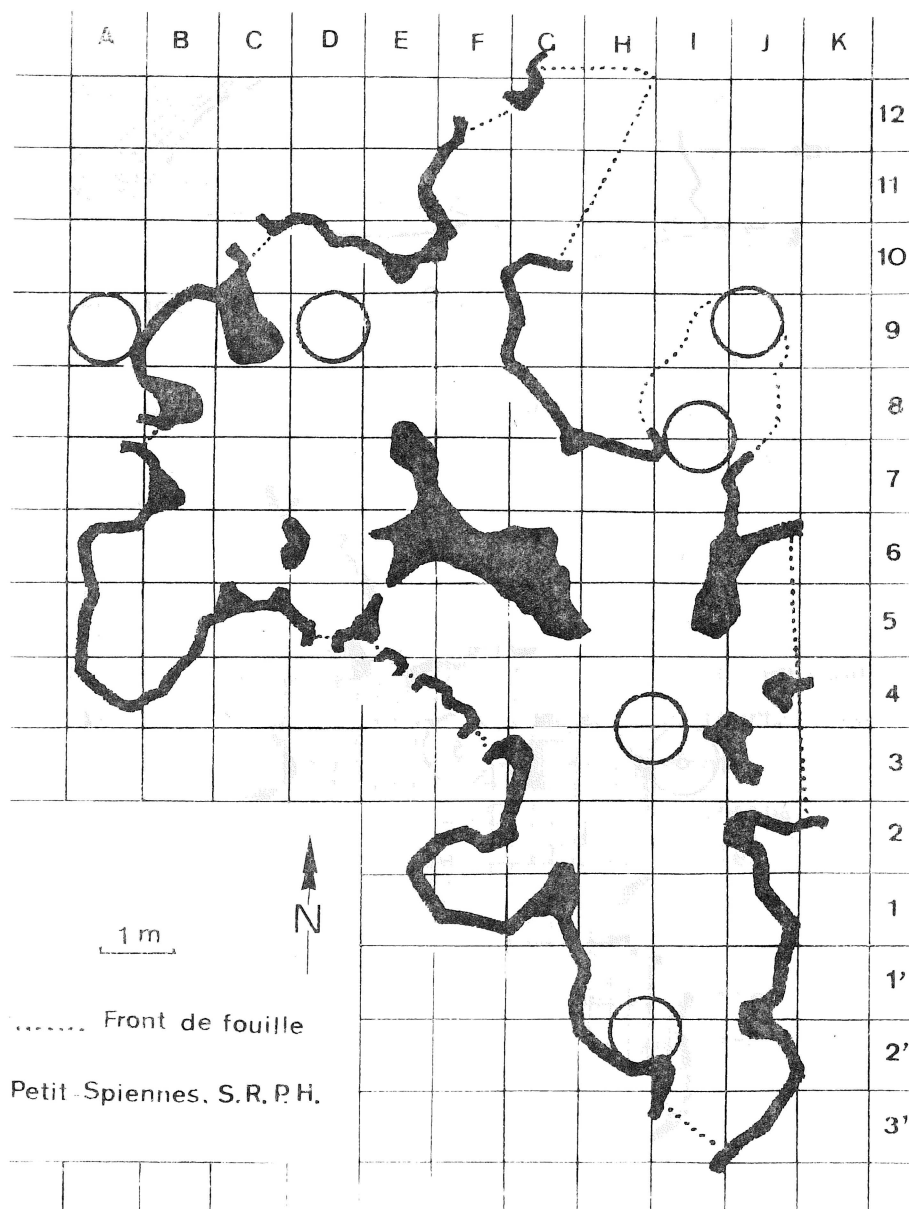


fig. 1

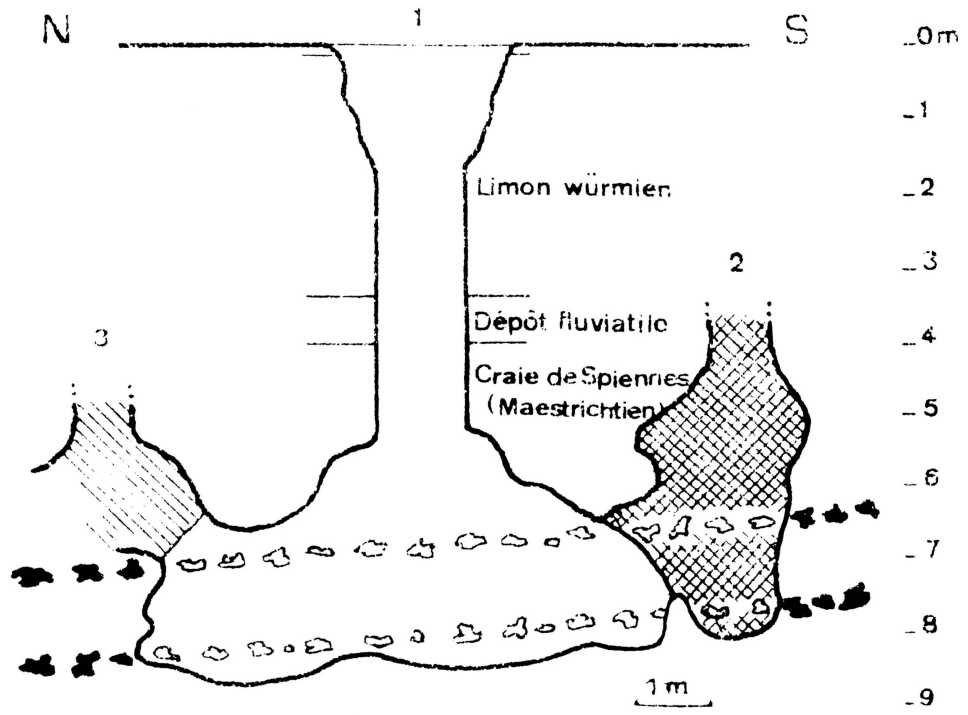
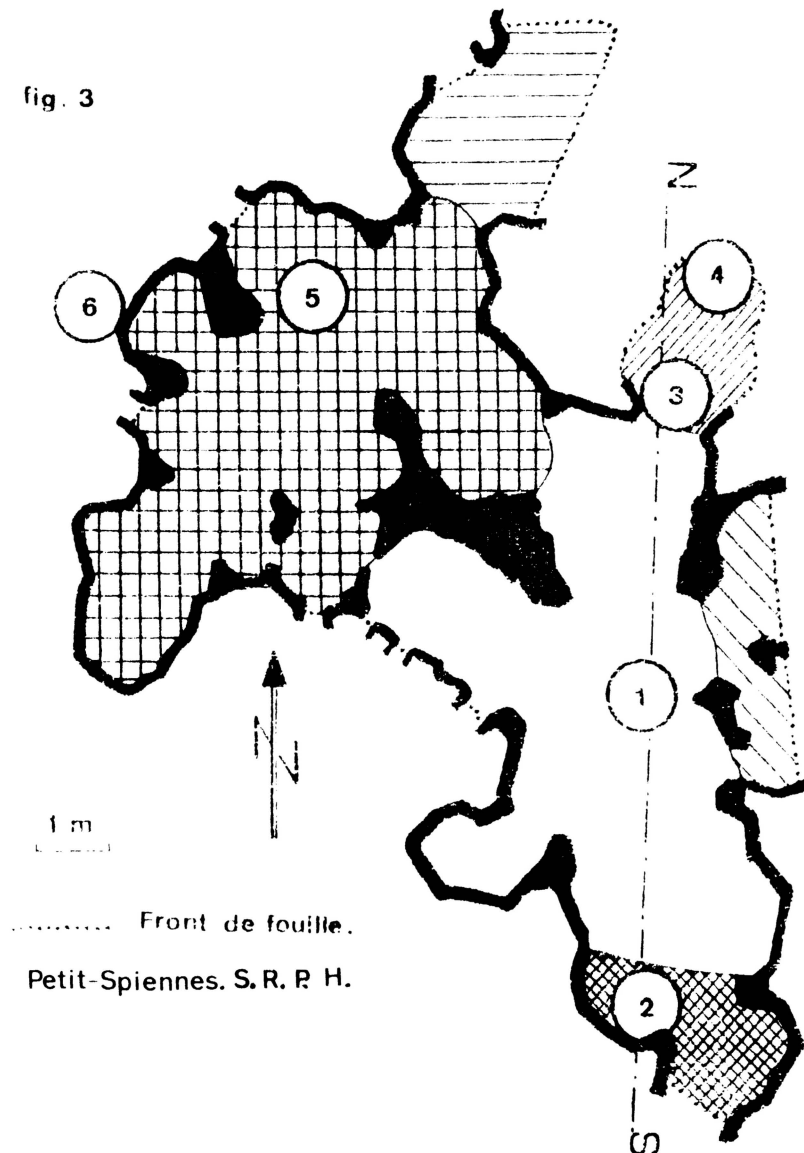


fig. 2

Petit-Spiennes. S.R.P.H.

fig. 3



..... Front de fouille.

Petit-Spiennes. S. R. P. H.